

## **FEM300A « Mouvements sociaux et réseaux féministes »**

Institut de recherches et d'études féministes

Université du Québec à Montréal

Hiver 2016

Vendredi de 9h30 à 12h30

Enseignantes : Rebecca Beauvais et Eve-Marie Lampron

Disponibilités : Vendredi de 8h45 à 9h30, dans le local du cours (Eve-Marie Lampron) ; sur rendez-vous avec Rebecca Beauvais

Courriels : [beauvais.rebecca@uqam.ca](mailto:beauvais.rebecca@uqam.ca) et [lampron.eve-marie@uqam.ca](mailto:lampron.eve-marie@uqam.ca)

### **1. Descripteur officiel et objectifs du cours**

De la fin du XVIIIe siècle à nos jours, ce cours explorera principalement :

- 1) les liens dressés entre les mouvements sociaux occidentaux (luttres contre l'esclavage et pour les droits civiques, syndicalisme, socialisme/marxisme/anarchisme, mouvement étudiant, mouvement des droits LGBTQI, altermondialisme, etc.) et les mouvements féministes ;
- 2) comment les mouvements féministes ont favorisé une transformation sociale à l'intérieur ou en marge de ces mouvements.

Seront également abordés certains grands enjeux propres aux mouvements féministes (modes d'organisation, rapports entre militantes, féminisme transnational), le rôle du conflit, la question de « genre et militantisme », ainsi que les alliances et tensions quant aux objectifs de transformation sociale et les rapports de force au sein des mouvements.

Des objectifs plus particuliers ont également été définis :

- Dresser un bref portrait historique, conceptuel et factuel des organisations, des groupes et grands courants de l'action collective des femmes et des réseaux féministes;
- Comprendre et analyser l'étendue et la portée des activismes féminins et féministes et leur apport au développement des sociétés contemporaines;
- Fournir des éléments théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension des problématiques de « genre et mouvements sociaux » et analyser la complexité des enjeux, des intérêts en présence et des contextes qui ont façonné – et façonnent aujourd'hui - les mouvements féministes en Occident;
- Étudier les phénomènes, les pratiques ou groupes reliés aux mouvements féministes en Occident.

Veuillez noter que le cadre spatial du cours sera principalement centré sur l'espace occidental. Cependant, des travaux de recherche portant sur d'autres espaces pourraient être acceptés, sous réserve de connaissance approfondie des problématiques choisies par les enseignantes. De plus, le cours et les activités complémentaires proposées porteront une attention particulière à l'analyse des mouvements sociaux portés par des groupes marginalisés en Occident (autochtones et afro-américain-e-s, notamment).

## 2. Formule pédagogique

La plupart des séances incluront un exposé magistral et celui-ci sera généralement accompagné de discussions autour des textes à l'étude, d'ateliers, d'études de cas, etc. Par ailleurs, trois cours seront consacrés aux exposés oraux des étudiant-e-s. La contribution active des étudiant-e-s tout au long de la session n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite de ce processus d'apprentissage.

Les enseignantes agiront comme personnes-ressources auprès du groupe, tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un lieu (classe) propice à l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire. Chaque membre du groupe-cours est responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'acquisition, la co-construction et l'intégration de connaissances, une dynamique stimulante et respectueuse, un climat propice à la participation, aux discussions ouvertes et à la collaboration seront fortement encouragés.

Des présentations PowerPoint (diaporama) accompagneront généralement les exposés magistraux. Cependant, il est à noter que ce support visuel constitue seulement l'ossature du cours et ne saurait en aucun cas remplacer la prise de notes. Les présentations Powerpoint seront rendues disponibles sur Moodle quelques heures après chaque séance d'enseignement.

## 3. Supports pédagogiques

Un recueil de textes regroupant une partie des lectures obligatoires et complémentaires est disponible à la COOP-UQÀM (pavillon Judith-Jasmin). Les lectures doivent avoir été effectuées avant les cours correspondants. Les textes disponibles sur Internet ou par le biais des bases de données de l'UQÀM sont disponibles sur Moodle. Pour y accéder hors campus, les étudiant-e-s doivent configurer le service « proxy » sur leurs appareils électroniques. Les instructions sont disponibles à la page suivante (onglet Configuration) : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources/serveur-mandataire-proxy>.

Un espace a été créé pour ce cours sur le portail Moodle de l'UQÀM. Cet espace contient le plan de cours et la liste des lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours. Les diaporamas de l'enseignante sont également téléversés sur Moodle quelques heures après chaque cours. D'autres documents seront ajoutés, tels que les critères de correction spécifiques à chaque travail. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les étudiant-e-s.

Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Consignes pour se connecter à Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf>

## 4. Calendrier des séances

---

### **Semaine 1** **8 janvier**

### **Introduction**

Présentation des enseignantes et des personnes étudiantes

Présentation du plan de cours

Cadre historique : quand et comment peut-on parler d'un mouvement féministe?

Cadre conceptuel : qu'est-ce qu'un mouvement social ?

Activité d'introduction

**Semaine 2**  
**15 janvier**

**Théories des mouvements sociaux**

Qui s'engage et pourquoi?  
Comment s'organise le mouvement féministe?  
Quelles formes de luttes?  
Des mouvements interconnectés  
Présentation du travail et amorce de formation des équipes

Lecture obligatoire

Mathieu, Lilian. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77(2), p. 131-151.  
<https://www.cairn.info/revue-politix-2007-1-page-131.htm>

**Semaine 3**  
**22 janvier**

**Féministes dans les mouvements critiques du capitalisme (1825-1917)**

Mouvements socialistes utopiques et féministes en Europe : quels liens?  
Du socialisme à l'anarchisme : quelques moments charnières  
Du côté du Canada-français  
Formation des équipes de recherche

Lecture obligatoire

Dhavernas, Marie-Jo. (1983). Anarchisme et féminisme à la Belle Époque. Quelques réflexions sur les contradictions du patriarcat en milieu libertaire à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. *La revue d'en face*, 13, p. 49-80.

Lecture complémentaire

Descarries, Francine et Richard Poulin (2010). « Socialismes, féminismes et émancipation humaine », *Nouveaux cahiers du socialisme*, no. 4, pp. 6-21.  
<http://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/NCS-4.pdf>

**Semaine 4**  
**29 janvier**

**Suffragettes, suffragistes : alliances et résistances (1848-1940)**

Les « alliés » et « ennemis » du droit de vote des femmes  
Féminismes et libéralismes : quels liens, quelles stratégies?

Lecture obligatoire

Cohen, Yolande. (2010). Chapitre 2 : Trois associations de femmes philanthropes. Dans Yolande Cohen, *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec* (p. 35-65). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Sowerine, Charles. (2006). La politique, 'cet élément dans lequel j'aurais voulu vivre' : l'exclusion des femmes est-elle inhérente au républicanisme de la Troisième République ?. *CLIO : Femmes, genre, histoire*, 24, p. 171-194.

<http://clio.revues.org/4282>

Lecture complémentaire

Rocheffort, Florence. (2010). Du droit des femmes au féminisme en Europe, 1860-1914. Dans Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (p. 669-694). Paris : Les Belles Lettres.

**Semaine 5**  
**5 février**

**Mouvement anti-esclavagiste et mouvement des droits civiques/anti-raciste en Amérique du Nord**

« De l'abolitionnisme au féminisme aux États-Unis (XIXe siècle) » : conférence de Marise Bachand, professeure au département d'histoire de l'UQTR

« Mouvements des droits civiques aux États-Unis (1950-1980) : un berceau de l'intersectionnalité? » : conférence de Geneviève Pagé, professeure au département de science politique de l'UQAM

« Quelques réflexions sur l'inclusion des femmes racialisées dans le mouvement des femmes au Québec » : conférence de Charlene Barthélémy Mervil, militante au Centre des femmes d'ici et d'ailleurs

Lecture obligatoire

Truth, Sojourner. [1851]. Ne suis-je pas une femme? [discours prononcé en 1851 à la Women's Convention d'Akron, Ohio (É-U)].

[https://infokiosques.net/IMG/pdf/aint\\_la\\_woman-4p-A4-fil.pdf](https://infokiosques.net/IMG/pdf/aint_la_woman-4p-A4-fil.pdf)

Falquet, Jules. (2006). Le Combahee River Collective : pionnier du féminisme Noir. Contextualisation d'une pensée radicale. *Cahiers du CEDREF*, 14, p. 69-104.

<https://cedref.revues.org/457>

Lecture complémentaire

Carby, Hazel. (2008). Femme blanche, écoute! Le féminisme noir et les frontières de la sororité. Dans Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism : Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 87-111). Paris : L'Harmattan.

Travail à remettre

Remise de l'étape 1 du travail de recherche (sur Moodle) et de la co-évaluation (sur support papier), 5 février, avant 9h30

**Semaine 6**  
**12 février**

**Féminismes et nationalismes au Québec, deuxième moitié XXe siècle**

Alliances et tensions entre féministes francophones et anglophones

Féminismes et nationalismes au Québec : de l'engouement à la rupture (partielle)

Mouvements féministes et représentation politique

Lecture obligatoire.

Lamoureux, Diane (1999). La posture du fils. Dans Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève (dirs.), *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain* (p. 25-51). Montréal : Remue-ménage.

**Semaine 7**  
**19 février**

**Mouvements LGBTQIA et mouvements féministes**

« Mouvements féministes et mouvements des droits trans » : conférence de Caroline Trottier-Gascon, militante

« Féminismes et mouvements lesbiens au Québec » : conférence de Danièle Tessier, militante

**Semaine 8**  
**26 février**

**Féministes dans les mouvements sociaux et altermondialistes du Sud**  
Conférence de Montse Emperador Badimon, professeure de sociologie à l'Université de Lyon/Lumière  
*Local à préciser*

**Semaine 9**  
**4 mars**

**Semaine de lecture**

**Semaine 10**  
**11 mars**

**Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)**

**Semaine 11**  
**18 mars**

**Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)**

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche et coévaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 11 mars. À remettre le 15 avril, avant 9h30, sur support papier et sur Moodle.
--------------------	---

**Semaine 12**  
**25 mars**

**Congé**

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche et coévaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 18 mars. À remettre le 25 mars, avant 9h30, sur support papier et sur Moodle.
--------------------	--

**Semaine 13**  
**1<sup>er</sup> avril**

**Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)**

Exposés  
Évaluation de l'enseignement

**Semaine 14**  
**8 avril**

**Mouvements sociaux et réseaux féministes : enjeux actuels (1)**

Exercice de synthèse  
Amitiés féministes et politisation des affects: conférence de Laurence Ingenito et Andréanne Béliveau-Côté, étudiantes à la maîtrise (sociologie, science politique)  
Présentation de l'examen-maison de fin de session

Lecture obligatoire

Fillieule, Olivier. (2009). Chapitre 1 - Travail militant, action collective et rapports de genre. Dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (dirs.), *Le sexe du militantisme* (p. 23-72). Paris: Presses de Sciences Po.

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche et coévaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 11 mars. À remettre le 8 avril, avant 9h30, sur support papier et sur Moodle.
--------------------	--

## Semaine 15

15 avril

### Mouvements sociaux et réseaux féministes : enjeux actuels (2)

Exercices de synthèse

Travail à remettre	Examen de mi-session de type « take home », à remettre le 20 avril avant 9h30, sur support papier et sur Moodle.
--------------------	--

De plus, quelques **conférences-midi** touchant des thématiques complémentaires au cours seront proposées en cours de session (mouvement pour les droits des femmes autochtones, mouvement anti-spéciste, etc.).

### 5. Modalités d'évaluation

Les travaux écrits doivent être présentés selon les normes en vigueur (voir la section « Consignes pour la présentation des travaux » de ce syllabus). Les travaux remis en retard (soit après la date et l'heure de remise) seront pénalisés (10% par jour de retard – la 7<sup>ème</sup> journée correspond à un échec), sauf en cas d'une **urgence** rencontrée par l'étudiant-e et validée par les enseignantes, à l'aide d'un **billet médical**. Les problèmes informatiques ne constituent pas un cas d'urgence. Sauvegardez toujours votre travail sur plusieurs supports informatiques et en différents endroits.

#### Critères de correction généraux

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : qualité de l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

Outils d'évaluation		Pondération	Date
Travail de recherche (en équipe de 4)	Étape 1. Sélection du sujet, du cadre spatio-temporel, plan détaillé et bibliographie préliminaire (note d'équipe)	10%	5 février
	Étape 2. Présentation orale (note d'équipe)	14%	11 mars 18 mars 1 <sup>er</sup> avril
	Étape 3. Travail de recherche final (note d'équipe - 30% et note individuelle - 10%)	40%	1 semaine après l'exposé
Coévaluation du travail d'équipe		6 %	1) 5 février 2) En même temps que la remise de l'étape 3
Examen final maison		30%	20 avril
<b>Total</b>		<b>100%</b>	

## Travail de recherche

En équipe de quatre personnes, les étudiant-e-s devront choisir un mouvement social associé à la « gauche », puis mettre celui-ci en relation avec le mouvement féministe, dans une perspective comparative. Il s'agira de faire ressortir les ressemblances et dissemblances (théoriques et pratiques), les alliances et les conflits entre ces deux mouvements, dans un cadre spatio-temporel défini. La réflexion devra s'orchestrer à partir d'une question de recherche et d'une hypothèse.

Exemples de thématiques de recherche (cadres spatio-temporels à préciser):

- Mouvements anarchistes et féministes
- Féminisme et mouvements étudiants au Québec
- Mouvement syndical et mouvements féministes (Ex : luttes pour la conciliation travail-famille, équité salariale, etc.)
- Mouvement féministe et mouvement pour l'abolition de l'exploitation sexuelle, ou mouvement féministe et mouvement pour les droits des travailleuses du sexe
- Mouvement écologiste et mouvement féministe
- Mouvement féministe et mouvement nationaliste à l'occasion du référendum de 1980 (ou 1995) au Québec
- Mouvements féministes francophones et anglophones au Québec : tensions et alliances
- Mouvements féministes et mouvement d'action communautaire
- Mouvements féministes et mouvements altermondialistes occidentaux
- Mouvements féministes et mouvements pour les droits de peuples autochtones
- Mouvements féministes et mouvements anti-racistes
- Mouvements féministes et mouvements anti-capacitistes

D'autres sujets pourraient être proposés par les étudiant-e-s. Dans tous les cas, les thématiques de recherche devront être **validées par les enseignantes**. Il s'agira notamment de ne pas répéter des contenus vus en classe ou choisis par d'autres équipes, d'où une nécessaire concertation.

Le travail de recherche sera réalisé en équipes formées de quatre personnes (à déterminer au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cours, du temps sera alloué à cet effet). Les quatre membres d'une équipe devront contribuer de façon équitable à toutes les étapes et seront conjointement responsables d'une partie du contenu, ce qui implique minimalement de se relire mutuellement. En cas de répartition inéquitable des tâches ou de participation inéquitable aux travaux, les enseignantes se réservent le droit d'accorder des notes différentes aux membres de la même équipe, selon la contribution de chacun-e. Vous devrez également, à différentes étapes, remettre un exercice individuel de coévaluation, qui permettra à l'équipe et aux enseignantes de faire le point sur la répartition des tâches et le climat au sein de l'équipe.

Le travail doit être le résultat d'une recherche effectuée selon les normes reconnues :

- Le travail est fondé sur une problématique (une question de recherche) et la formulation d'une ou plusieurs hypothèses. Il ne s'agit donc pas d'un exercice purement descriptif, mais bien d'**un exercice analytique et comparatif**
- Les manuels et les notes de cours peuvent être utilisés, mais ne peuvent constituer la principale base d'un travail de recherche. Il faut faire des lectures spécialisées. Voir la bibliographie sélective à la fin du plan de cours ou consultez les enseignantes au besoin
- Pour la présentation et les normes de rédaction d'un travail de session, il faut se reporter au guide méthodologique en études féministes: [https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE\\_METHODOLOGIQUE\\_revisé.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE_METHODOLOGIQUE_revisé.pdf) (également disponible sur Moodle).

Le travail de recherche se réalise en trois étapes :

**Étape 1 : Proposition du sujet de recherche (10% - note d'équipe)**

Cette première étape de la recherche amène l'équipe à choisir un sujet de recherche. Il s'agit d'expliquer l'intérêt pour le sujet de recherche, la pertinence de ce sujet (en quoi il s'inscrit dans le contexte et la thématique du cours), le choix du cadre spatio-temporel (à justifier) et de formuler une question générale de recherche et une hypothèse, le tout entre 500 et 800 mots. Ce premier moment de la recherche permet aussi de vérifier la disponibilité des informations sur le sujet choisi et de fournir une bibliographie sélective commentée, présentée selon les normes.

Date de remise : 5 février (à 9h30, au début du cours, sur Moodle)

Il est à noter que les équipes sont fortement invitées à prendre rendez-vous avec l'enseignante qui leur a été attribuée, entre l'étape 1 et l'étape 2.

**Étape 2 : Présentation orale du devis de recherche (14 % - note d'équipe )**

Chaque équipe présente son travail de recherche (voir le détail des éléments demandés à l'étape 3) au groupe-cours. Le cadre de présentation et le nombre de minutes seront déterminés pendant la session (environ 25 minutes). Une discussion suivra avec le reste de la classe et les enseignantes livreront leurs commentaires à chaque équipe par fichier audio quelques jours après la présentation.

Dates : 11 mars, 18 mars, 1<sup>er</sup> avril

Le calendrier des présentations sera établi de concert avec les étudiant-e-s.

**Étape 3 : Travail de recherche final (note d'équipe : 30%, note individuelle : 10%)**

L'équipe poursuit son travail de précision et d'amélioration des éléments qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation aux étapes précédentes. À l'étape 3, elle procède à la finalisation du travail, qui devra comporter, à terme, les sections suivantes :

- Table des matières
- Introduction (note d'équipe)
- Problématique : contexte spatio-temporel, question de recherche, hypothèse(s) et concepts mobilisés (note d'équipe)
- Présentation des mouvements sociaux choisis, en lien avec la question de recherche
- Démarche comparative sur les apports mutuels des mouvements sociaux choisis et les antagonistes : ressemblances et/ou dissemblances (théoriques et/ou pratiques), alliances et/ou conflits entre les mouvements (note d'équipe)
- Conclusion (note individuelle) - 3 pages
- Bibliographie (note d'équipe)

Le travail final devrait compter environ 20 pages (à préciser en fonction du nombre de membres dans l'équipe), à interligne et demie, excluant la bibliographie et la conclusion (3 pages), réalisée et évaluée sur une base individuelle.

Dates de remise : 18 mars (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 11 mars)  
25 mars (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 18 mars)  
8 avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 1<sup>er</sup> avril)



### **Co-évaluation (6%) :**

À deux moments pendant la session (en même temps que la remise des travaux relatifs aux étapes 1 et 3 de la recherche), les étudiant-e-s remettront aux enseignantes un exercice individuel de réflexion sur l'efficacité (jusqu'à maintenant) de leur processus de travail en équipe. Ils et elles devront remplir un tableau (qui sera rendu disponible sur Moodle) évaluant la contribution de chaque membre de l'équipe (incluant eux-mêmes et elles-mêmes). Chaque co-évaluation compte pour 3% de la note finale, pour un total de 6%.

Votre honnêteté dans l'accomplissement de cette tâche est essentielle. En effet, l'enseignante rencontrera les équipes qui ont identifié des problèmes sérieux et pourrait leur demander de rédiger un contrat d'équipe précisant les rôles et responsabilités de chacun-e. L'enseignante se réserve également le droit de revoir l'ensemble des notes individuellement, dans un souci d'équité entre les membres de l'équipe.

Dates de remise : en même temps que l'étape 1 et l'étape 3 du travail de recherche

### **Examen final maison : 30 %**

L'examen portera sur l'ensemble de la matière parcourue en classe et sur les lectures (obligatoires). Les étudiant-e-s devront répondre à des questions d'analyse (questions à développement moyen, choisies parmi quatre ou cinq questions soumises par les enseignantes et qui seront dévoilées le 8 avril). L'examen se fera à la maison.

#### **Critères de correction :**

##### Éléments de réponse 45%

Faire ressortir les principaux éléments de réponse et bien les développer

Faire des liens avec les notions étudiées et les textes du recueil (références à l'appui)

##### Analyse, structure et cohérence 45%

Pertinence et utilisation de références

Logique de l'argumentation

Explications claires et précises

Esprit de synthèse

##### Forme 10%

Clarté des propos

Qualité du français

Date de remise : 20 avril, 9h30 (tout travail remis après cette heure sera considéré comme en retard)

## **6. Modalités de consultation des travaux et des examens**

Pendant la session, les travaux corrigés sont remis en classe ou, dans le cas des travaux électroniques, par courriel aux étudiant-e-s sur leur adresse @courrier.uqam.ca. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant-e joint une enveloppe pré-affranchie à son travail.

## **7. Grille de notation de l'IREF**

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

## 8. Autres consignes et considérations

Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes de présentation du Guide méthodologique en études féministes :

[https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE\\_METHODOLOGIQUE\\_revisé.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE_METHODOLOGIQUE_revisé.pdf)

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un-e auteur-e, si courte soit-elle, sans mettre les guillemets d'usage et la ou le citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié-e-s de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude à la fin de ce syllabus.

## 9. Environnement de classe

En affirmant que le «privé est politique», des féministes ont mis en lumière la dimension politique de la dichotomie «public/privé» et ont souligné le caractère sociologique de problèmes qui relevaient auparavant du personnel et de l'intime. Par conséquent, le cours abordera plusieurs questions qui peuvent susciter des divergences d'opinions; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage. Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenu-e-s d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe.

Aucune personne n'est obligée de dévoiler de l'information personnelle dans les activités liées aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours strictement confidentielle.

Divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques genrées en présence et d'attendre son tour pour s'exprimer. Les enseignantes interviendront si ces conditions ne sont pas respectées. Vous êtes également prié-e-s de prendre connaissance de la politique de l'UQÀM quant au harcèlement sexuel, disponible à la fin de ce plan de cours.

## 10. Médiagraphie

*Histoire des mouvements des femmes / mouvements féministes occidentaux*

Anderson, Bonnie S. (2000). *Joyous Greetings : The First International Women's Movement, 1830-1860*. New York : Oxford University Press.

Anderson, Bonnie S. et Zinsser, Judith P. (1988). *A History of Their Own: Women in Europe From Prehistory to the Present*. New York : Harper and Row.

Baillargeon, Denyse. (2014). *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal : Boréal.

- Bock, Gisela. (2002). *Women in European History*. Malden : Blackwell.
- Boxer, Marilyn J. et Quataert, Jean H. (dirs.) (1987). *Connecting Spheres: Women in the Western World, 1500 to Present*. New York : Oxford University Press.
- Clio, Collectif. (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal : Le Jour.
- Cova, Anne (dir.). (2006). *Comparative Women's History : New Approaches*. New York : Columbia University Press.
- Duby, Georges et Perrot, Michelle. (1991). *Histoire des femmes en Occident*. Paris : Plon. 5 vols.
- Dumont, Micheline et Toupin, Louise (dirs.) (2003). *La pensée féministe au Québec : Anthologie 1900-1985*. Montréal : Remue-ménage.
- Fuchs, Rachel G. et Thompson, Victoria E. (2005). *Women in Nineteenth-Century Europe*. New York : Palgrave MacMillan.
- Gubin, Eliane. (2007). *Choisir l'histoire des femmes*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- McFadden, Margaret. (1999). *Golden Cables of Sympathy : The Transatlantic Sources of Nineteenth-Century Feminism*. Stanford : Stanford University Press.
- Ockrent, Christine, Treiner, Sandrine et Amara, Fadela (dirs.) (2006). *Le livre noir de la condition des femmes*. Paris : XO Éditions.
- Offen, Karen (2000). *European Feminisms, 1700-1950. A Political History*. Stanford : Stanford University Press.
- Perrot, Michelle. (1998). *Les femmes ou Les silences de l'histoire*. Paris : Champs/Flammarion.
- Racine, Nicole, Trebitsch, Michel et Blum, Françoise. (2004). *Intellectuelles*. Bruxelles : Éditions Complexe.
- Riley, Glenda. (2007). *Inventing the American Woman: An Inclusive History*. New York : Blackwell.
- Rupp, Leila J. (1997). *Worlds of Women : the Making of an International Women's Movement*. Princeton (NJ) : Princeton University Press.
- Simonton, Deborah (dir.) (2006). *The Routledge History of Women in Europe since 1700*. New York : Routledge.
- Woloch, Nancy. (2010). *Women and The American Experience*. New York : McGrath-Hill.

## Théories de l'action collective et des mouvements sociaux

Cefaï, Daniel. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris: La Découverte.

Filieule, Olivier, Mathieu, Lilian et Péchu, Cécile. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po.

Mathieu, Lilian. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix 1* (77), p. 131-151.

Mathieu, Lilian (2004). *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris: Textuel.

Melucci, Alberto. (1978). Société en changement et nouveaux mouvements sociaux. *Sociologie et sociétés 10* (2), p. 37-53.

Melucci, Alberto. (1983). Partir des conflits pour analyser les mouvements sociaux. *Revue internationale d'action communautaire 10* (50), p. 41-44.

Melucci, Alberto. (1993). Vie quotidienne, besoins individuels et action volontaire. *Sociologie et société XXV* (1), p. 189-197.

Neveu, Érik. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.

## Luttes, pratiques et théories des mouvements féministes

Demczuk, Irène et Remiggi, Frank William (dir.). (1998). *Sortir de l'ombre : histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal*. Montréal : VLB éditeur.

Dorlin, Elsa. (textes choisis par) (2007). *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000*. Paris : L'Harmattan.

Descarries, Francine. (1998). Le projet féministe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens. *Cahiers de recherche sociologique 30*, p. 179-210.

Filieule, Olivier et Patricia Roux (dir.). (2009). *Le sexe du militantisme*. Paris : Presses de Sciences Po.

Desmarais, Louise. (1999). *Mémoires d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec : 1970-1992*. Montréal : Éditions Trait d'union.

Lamoureux, Diane. (1989). *Fragments et collage. Essai sur le féminisme des années 70*. Montréal: Remue-ménage.

Lamoureux, Diane. (1989). *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*. Montréal : Remue-ménage.

Lamoureux, Diane. (2001). *L'amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal : Remue-ménage.

Lamoureux, Diane, Maillé, Chantal et de Sève, Micheline (dir.). (2001). *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*. Montréal : Remue-ménage.

Lanthier, Stéphanie. (1998). *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec : 1961-1972*. Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en histoire, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

Maillé, Chantal. (2007). La réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois. *Recherches féministes* 20 (2), p. 91-111.

Maillé, Chantal. (2000). Féminisme et mouvement des femmes au Québec : un bilan complexe. *Globe* 3 (1), p. 87-105.

McKeown, Paula. (1996). *Désirs de liberté*. Québec : Vidéo Femmes. Vidéocassette VHS, 52 min, son, couleur.

Mensah, Maria Nengeh (dir.). (2005). *Dialogues autour d'un féminisme de la troisième vague*. Montréal : Remus-Ménage.

Tardy, Évelyne, avec la collaboration d'André Bernard. (1995). *Militer au féminin*. Montréal: Remue-ménage.

## **LE PLAGIAT À L'UQÀM : c'est tolérance zéro**

Compte tenu de l'ampleur croissante d'infractions de nature académique affectant les universités québécoises, l'UQÀM a modifié son règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier se fonde sur le principe de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, d'autoplagiat, de fraude, de copiage, de tricherie, de falsification de document ou création de faux documents, etc. Les étudiantes et étudiants sont tenu(e)s de respecter rigoureusement le règlement no 18 dont on prendra connaissance à l'adresse suivante :

[www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html](http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html)  
[www.tricherie.uqam.ca](http://www.tricherie.uqam.ca)

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web dans laquelle se trouvent de nombreuses informations décrivant précisément la nature et les diverses formes de plagiat, de même que des indications portant sur les règles à respecter concernant la citation et l'identification des sources. On la trouvera à l'adresse suivante :

[www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/)

## **TRICHER, C'EST RENONCER À VOTRE RÉUSSITE.**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique (PLAGIAT)**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit : la substitution de personnes; l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence; la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant; l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée; la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé; l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne; l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle; la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances; la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## **HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES**

### **À l'UQAM, c'est tolérance zéro!**

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM :
  - <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
  - Numéro d'urgence: [1-888-933-9007](tel:1-888-933-9007)
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
  - Tél. : [514-251-0323](tel:514-251-0323)
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
  - Tél. : [514-529-5252](tel:514-529-5252)
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
  - Tél. : [514-278-9383](tel:514-278-9383)
- Centre de solidarité lesbienne : <http://www.solidaritelesbienne.qc.ca>
- Tel : 514-526-2452